



Mairie de Briennon

16 rue de la Libération

42720 BRIENNON

Tél : 04-77-60-80-73

E-mail : mairie.briennon@wanadoo.fr

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 19 SEPTEMBRE 2023

N° : 2023/1909/03

**OBJET : RAPPORT ANNUEL
SUR LE PRIX ET LA
QUALITÉ DU SERVICE
PUBLIC D'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200263-20230919-2023190903-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/09/2023

Le mardi 19 septembre 2023 à 20 h, les membres du Conseil Municipal se sont réunis, salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean FAYOLLE, Maire de BRIENNON.

Présents : Jean FAYOLLE, Gérard MEUNIER, Christine BOURNEZ, Jean-Paul GIRAUD, Pierre LOPEZ, Nadine CAVELIER, Gilles COMTE, Béatrice RAOU, Jean-François TAMIN, Véronique BARBERET, Rachel DURAND, Isabelle DEVIS, Olivier MOTTE, Sandrine CORNIL, Frédéric ROZIER, Julien BUISSON.

Absents : Anne-Marie ALLOIN, Christian ALLOIN, Émilie GORDONS.

Secrétaire élue pour la durée de la session : Béatrice RAOU

Date de convocation du Conseil Municipal : 13 septembre 2023

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que conformément à l'article L. 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales et au décret du 29 décembre 2015, un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif doit être présenté au Conseil au plus tard le 30 septembre de l'année suivante. Il présente donc ledit rapport, concernant l'année 2022.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

1. Prend connaissance du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'année 2022,
2. N'émet aucune observation à ce sujet.

Fait à BRIENNON, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Jean FAYOLLE

La secrétaire de séance,
Béatrice RAOU

Publié sur Internet le 26 septembre 2023